

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
CANTON LA FERTE-SOUS-JOUARRE

**Extrait de délibération du Conseil Municipal  
en date du jeudi 6 mars 2025**

Tél : 01.64.33.01.89  
mairie@germignyleveque.fr

Nombre de conseillers  
en exercice : 15  
- présents : 11  
- votants : 15

**L'an deux mille vingt-cinq le six mars**  
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Évêque,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie  
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :  
**24 février 2025**

**Etaient Présents :**

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - BRIAND Alain – DANET Céline - DUBREUIL Joëlle - SCANZAROLI Jean-Luc  
BARRANGER Carole – MORLET Jean-Marie - RISPINCELLE Josiane - Bruno MERLIN - ZOETEMELK Danièle -  
Célestin SALAMONE.

**Absents représentés :** Rodolphe CASCALES à Aline MARIE MELLARE – LONGUET Bérangère à Joëlle DUBREUIL –  
LEFRANÇOIS Philippe à ZOETEMELK Dany – ZITOUNI Lydie à BARRANGER Carole

**Secrétaire de séance :** Célestin SALAMONE

**2025-06 Détermination du nom de la salle de fêtes ruelle aux loups**

Les travaux de la salle des fêtes située ruelle aux loups ont débuté depuis le mois de janvier. Une inauguration aura lieu après la réception des travaux.

Depuis de nombreuses années, cette salle accueille l'association de théâtre dont la Présidente est l'épouse de l'artiste Pierre ETAIX.

Ce dernier est venu sur notre commune à plusieurs reprises et est enterré dans notre cimetière.

Afin de lui rendre hommage, Madame le Maire propose de donner à cette salle le nom de « Pierre ETAIX »  
La réalisation de la plaque sur rue et de la plaque inaugurale pourrait être confiée aux élèves du lycée du Gué à Tresmes (CAP Tceram décoration en céramique et DNMADE objet céramique).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de donner le nom de « Pierre ETAIX » à la salle située ruelle aux loups et de solliciter le lycée du Gué à Tresmes pour la réalisation des plaques.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (15)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents  
Pour extrait conforme à l'original

Mis en ligne le :

**10 MARS 2025**

Fait à Germigny l'Évêque, le 6 mars 2025

Le Maire,  
Aline MARIE MELLARE

